

Projet Éducatif Territorial

L M J V (Lundi, Mardi, Jeudi, Vendredi)

et

Plan Mercredi

2020– 2026

**Communauté de Communes
Rahin et Chérimont**

Nom du coordonnateur du projet : CREMEL Céline

Fonction : Coordinatrice Pôle Enfance Jeunesse

Adresse : Place Charles de Gaulle

Téléphone : 0384365159

Adresse électronique : c.cremel@ccrc70.fr

1. Territoire et public concernés

. Commune(s) : Champagne, Clairegoutte, Echavanne, Errevet, Frahier-et-Chatebier, Frédéric Fontaine, Plancher-Bas, Plancher-Les-Mines et Ronchamp

. Liste des école(s) et nombre de classes respectives :

Communes	Ecoles	Classes maternelles	Classes élémentaires	Total Classes
Champagne	3	7	10	17
Clairegoutte	1	2	3	5
Echavanne	0	0	0	0
Errevet	1	1/2	1/2	1
Frahier et Chatebier	1	3	5	8
Frédéric Fontaine	0	0	0	0
Plancher Bas	2	3	6	9
Plancher Les Mines	2	1	3	4
Ronchamp	4	5	9	14

. Nombre d'élèves :

		Dont en situation de handicap
Moins de six ans	460	
Six ans et plus	780	2
Total	1240	2

2. Etat des lieux *

. Spécificité territoriale : Le territoire de la Communauté de Communes Rahin et Chérimont a la caractéristique d'être un territoire péri-urbain, à dominante rurale.

. Contraintes territoriales : Ce territoire nécessite d'avoir des transports scolaires entre les différentes écoles mais également pour rejoindre les périscolaires notamment sur Champagne et Ronchamp.

. Atouts de ce territoire : Le territoire de la Communauté de Communes Rahin et Chérimont est riche et attractif. On y compte un réseau de cinq médiathèques (Champagne, Frahier-et-Chatebier, Plancher-Bas, Plancher-les-Mines et Ronchamp). Il existe deux gymnases : Félix Éboué lié au Collège Victor Schoelcher à Champagne, et la Salle Omnisports de la Filature à Ronchamp. Le territoire comptabilise 193 associations dont 44 dans le domaine sportif et 15 dans le domaine culturel.

. Activités périscolaires et extrascolaires déjà existantes :

Structures/ activités	Péri-scolaire	Extra-scolaire
Accueil de loisirs déclaré	7	
Garderie	0	
Associations culturelles	2	
Ecole de musique	0	
Médiathèque	3	
Associations sportives	1	

* sur l'existant : activités péri-scolaires

. Nombre d'enfants faisant déjà l'objet d'une prise en charge collective :

	Moins de 6 ans		6 ans et plus	
	nombre	Taux/ A	nombre	Taux/ B
Matin	110	14,4%	231	12,2%
Midi	365	47,9%	1034	54,8%
Soir	197	25,8%	446	23,6%
Mercredi matin	43	5,6%	85	4,5%
Mercredi après-midi	47	6,3%	91	4,8%

. Bilan du précédent PET :

. Besoins et satisfactions exprimés :

→ par les parents : Les parents sont satisfaits du service rendu dans les périscolaires notamment au niveau des activités. Cependant, ils signalent une différence de dynamisme entre les différents centres.

→ par les enseignants : le précédent PEDT a permis de commencer à mettre en place un travail de collaboration entre les écoles et les périscolaires afin de répondre à des objectifs communs entre les temps périscolaires et les temps scolaires. Le partage des locaux entre l'école et les périscolaires se sont fait dans le respect des espaces de rangement et du matériel de chacun.

→ par le personnel des centres périscolaires : le personnel périscolaire demande d'être formé sur des nouvelles compétences. Il souhaite également établir de nouveaux partenariats avec des associations locales : sportives, culturelles...

→ par la collectivité territoriale : La collectivité territoriale a toujours mis un point d'honneur à répondre aux besoins des enfants en fonction des contraintes imposées par la réglementation. Elle s'est attachée à satisfaire les besoins des parents, des enseignants et du personnel périscolaire, dans l'intérêt des enfants.

La collectivité s'attache à la qualité du service mis en place sur son territoire et met tout en œuvre pour l'améliorer. Un lien social avec de la vie locale se tisse lors des animations et il est souhaité de le renforcer.

Locaux et matériel mobilisables pour les activités périscolaires :

local	distance / école	disponibilité	remarques
Salles d'accueil périscolaire	Proche des écoles/ accolées au écoles	En continuité sur les temps périscolaires	
Salles de classe		Selon les besoins des centres	
Salles de motricité	Proches des écoles / accolées aux écoles	Certains centres en sont équipés	
Salle des fêtes	Proche: déplacement à pieds	Selon les réservations	
Gymnases	Plus éloignés des accueils	Selon les réservations	2 gymnases sur le territoire: Champagny et Ronchamp
Médiathèques	Proche: déplacement à pieds	Selon les besoins	Réseau de 5 médiathèques sur les communes de Champagny, Frahier, Plancher Bas, Plancher les Mines et Ronchamp.
Salles de sieste	Mises à disposition par les écoles	Selon les besoins	
Salle d'exposition		Selon les expositions présentes	Sur la commune de Ronchamp: Nécessite un transport pour tous les autres centres.

Contraintes éventuelles :

Comme la CCRC est un territoire à dominante rurale où les écoles maternelles et élémentaires ne sont pas toujours au même endroit, il existe des contraintes en termes de temps de déplacement suivant les salles où un transport est parfois nécessaire.

Précisions sur l'équipement des salles :

Les différentes salles sont chauffées, elles sont équipées de tables et de chaises avec un accès aux sanitaires le plus souvent adaptés aux moins de 6 ans. Seules les salles des fêtes ainsi que les gymnases ne sont pas adaptés en mobilier pour les moins de 6 ans.

3. Finalités du projet éducatif territorial L M J V (Lundi, Mardi, jeudi, Vendredi)

. Objectifs généraux :

- Garantir la continuité éducative entre les projets d'écoles et les activités proposées aux enfants en dehors du temps scolaire.
- Offrir à chaque enfant un parcours éducatif cohérent et de qualité, avant, pendant et après l'école.
- Prendre en compte des rythmes biologiques de l'enfant, selon son âge, afin de favoriser les apprentissages.
- Contribuer à une politique de réussite éducative, à la lutte contre les inégalités scolaires, et diminuer les inégalités d'accès aux pratiques de loisirs éducatifs.

. Objectifs spécifiques :

- Organiser des activités périscolaires prolongeant le service public de l'éducation, en complémentarité avec lui.
- Organiser les transitions entre les différents temps d'activités des enfants.
- Faciliter la communication entre les acteurs éducatifs (parents, enseignants, animateurs).

. Effets attendus

→ connaissances (savoir) : Connaître les offres d'activités artistiques, culturelles et sportives du territoire.

→ capacités (savoir-faire) : pratiquer en petits groupes des activités complémentaires à celles réalisées dans le cadre scolaire et périscolaire.

→ attitudes (savoir-être) : Améliorer les conditions du « vivre ensemble », développer les qualités d'écoute, d'entraide et de coopération, élaborer et mener à bien un projet collectif.

. Nombre d'enfants faisant l'objet d'une prise en charge collective :

	Moins de 6 ans		6 ans et plus	
	nombre	Taux/ A	nombre	Taux/ B
Lundi matin	26	4%	50	3%
Lundi midi	80	12%	250	14.6%
Lundi soir	50	7.5%	100	5.8%
Mardi matin	28	4.2%	55	3.2%
Mardi midi	90	13.5%	260	15.2%
Mardi soir	54	8.1%	120	7%
Jeudi matin	30	4.5%	60	3.5%
Jeudi midi	100	15%	275	16%
Jeudi soir	53	8%	120	7%
Vendredi matin	28	4.2%	65	3.9%
Vendredi midi	92	13.8%	255	15%
Vendredi soir	35	5.2%	100	5.8%
	666	100	1710	100

4. Mise en œuvre du PET du L M J V (Lundi, Mardi, Jeudi, Vendredi) : activités en lien avec les activités scolaires, projet d'école notamment.

Activités proposées

Nature de l'activité *	Tranche d'âge et taux d'encadrement	Durée envisagée	Intervenant(s), statut(s), qualification(s) éventuelle(s)
Atelier cuisine	Primaire / 1 anim pour 14 enfants	2* par mois	Animateurs qualifiés
Atelier langage des signes	Primaire / 1 anim pour 14 enfants	2* par mois	Intervenants extérieurs
Atelier papercraft	Primaire / 1 anim pour 14 enfants	2* par mois	Animateurs qualifiés
Atelier tressage	Primaire / 1 anim pour 14 enfants	2* par mois	Intervenants extérieurs
Atelier activité manuelle	Primaire / 1 anim pour 14 enfants	4* par mois	Animateurs qualifiés
Atelier sportif	Primaire / 1 anim pour 14 enfants	4* par mois	Animateurs qualifiés / intervenants extérieurs

* Si cela est pertinent, indiquer le niveau : initiation, perfectionnement, approfondissement ...

Modalités d'organisation :

Activités et structure porteuse	prix**	programmation***	Effectif maximum	Critère de choix des enfants participants
<i>Atelier cuisine</i>	<i>2 €/ mois</i>	<i>A l'année</i>	<i>28</i>	<i>Choix des parents Dates d'inscriptions Rotations des activités sur les différentes périodes</i>
<i>Atelier langage des signes</i>	<i>2€/ mois</i>	<i>A l'année</i>	<i>28</i>	<i>Choix des parents Dates d'inscriptions Rotations des activités sur les différentes périodes</i>
<i>Atelier papercraft</i>	<i>2€/ mois</i>	<i>A l'année</i>	<i>28</i>	<i>Choix des parents Dates d'inscriptions Rotations des activités sur les différentes périodes</i>
<i>Atelier tressage</i>	<i>3€/ mois</i>	<i>A l'année</i>	<i>28</i>	<i>Choix des parents Dates d'inscriptions Rotations des activités sur les différentes</i>

				<i>périodes</i>
Ateliers Activité manuelles	1€/mois	A l'année	28	<i>Choix des parents Dates d'inscriptions Rotations des activités sur les différentes périodes</i>
Atelier sportif	1€/mois	A l'année	28	<i>Choix des parents Dates d'inscriptions Rotations des activités sur les différentes périodes</i>

** gratuite, payante ? Mention du tarif demandé

*** à l'année, trimestrielle, périodique (en phase avec les cinq périodes scolaires)

. Budget d'activité annuel :

RECETTES		DEPENSES	
CAF	175 000 €	Salaires	445 000 €
Collectivités	135 000 €	Transports	65 000 €
Fonds propres	615 000 €	Equipements	415 000 €
TOTAL	925 000 €	TOTAL	925 000 €

5. Pilotage

. Composition du comité de pilotage

Thierry SEGUIN - 4^e Vice président Communauté de Communes Rahin et Chérimont

Services à la population / Enfance Jeunesse

David TOURDOT – DGS Communauté de Communes Rahin et Chérimont

Céline CREMEL – Responsable du pôle Services à la personne / Enfance Jeunesse

Orlane COIN – Coordinatrice Francas 70

Directrices de centres périscolaires

. Autres partenaires

Claire RUHLMANN – Chargée de conseils et de développement CAF70

. Modalités de pilotage

1 fois par mois lors des réunions de direction

. Conventions établies :

CEJ avec la CAF

DSP avec les Francas 70 et l'ADMR

6. Finalités du projet éducatif territorial Plan Mercredi

. Objectifs généraux :

- Garantir la continuité éducative entre les projets d'écoles et les activités proposées aux enfants en dehors du temps scolaire.
- Offrir à chaque enfant un parcours éducatif cohérent et de qualité, avant, pendant et après l'école.
- Prendre en compte des rythmes biologiques de l'enfant, selon son âge, afin de favoriser les apprentissages (partenariat avec les associations locales, bibliothèque, musées, ...).
- Contribuer à une politique de réussite éducative, à la lutte contre les inégalités scolaires, et diminuer les inégalités d'accès aux pratiques de loisirs éducatifs (permettre l'inclusion des enfants en situation de handicap).

. Objectifs spécifiques :

- Organiser des activités périscolaires prolongeant le service public de l'éducation, en complémentarité avec lui.
- Organiser les transitions entre les différents temps d'activités des enfants.
- Faciliter la communication entre les acteurs éducatifs (parents, enseignants, animateurs).

. Effets attendus

- connaissances (savoir) : Connaître les offres des activités artistiques, culturelles et sportives du territoire.
- capacités (savoir-faire) : pratiquer en petits groupes des activités complémentaires à celles réalisées dans le cadre scolaire et périscolaire.
- attitudes (savoir-être) : Améliorer les conditions du « vivre ensemble », développer les qualités d'écoute, d'entraide et de coopération, élaborer et mener à bien un projet collectif.

. Nombre d'enfants faisant l'objet d'une prise en charge collective :

	Moins de 6 ans		6 ans et plus	
	nombre	Taux/ A	nombre	Taux/ B
Mercredi matin	42	29.4%	85	31.6%
Mercredi midi	51	35.6%	93	34.6%
Mercredi soir	50	35%	91	33.8%
	143		269	

. Communication avec les familles :

Les outils mis en place pour communiquer avec les parents sont des panneaux d'affichage, des dossiers et plaquettes d'information papier, des sites internet spécifique aux centres, le site de la communauté de communes Rahin et Chérimont.
Les modalités d'inscription sont principalement papier mais aussi par mail ou directement sur le site dédié (notamment pour le centre périscolaire de Champagney, au 1^{er} janvier 2021 pour les centres gérés par les Francas 70).

7 - Mise en œuvre du PET Plan Mercredi : activités en lien avec les activités scolaires, projet d'école notamment.

. Activités proposées

Nature de l'activité *	Tranche d'âge et taux d'encadrement	Durée envisagée	Intervenant(s), statut(s), qualification(s) éventuelle(s)
Atelier cuisine	Primaire / 1 anim pour 14 enfants	2* par mois	Animateurs qualifiés
Atelier langage des signes	Primaire / 1 anim pour 14 enfants	2* par mois	Intervenants extérieurs
Atelier papercraft	Primaire / 1 anim pour 14 enfants	2* par mois	Animateurs qualifiés
Atelier tressage	Primaire / 1 anim pour 14 enfants	2* par mois	Intervenants extérieurs
Atelier activité manuelle	Primaire / 1 anim pour 14 enfants	2* par mois	Animateurs qualifiés
Atelier sportif	Primaire / 1 anim pour 14 enfants	2* par mois	Animateurs qualifiés / intervenants extérieurs

* Si cela est pertinent, indiquer le niveau : initiation, perfectionnement, approfondissement ...

. Modalités d'organisation :

Activités et structure porteuse	prix**	programmation***	Effectif maximum	Critère de choix des enfants participants
<i>Atelier cuisine</i>	<i>2 €/ mois</i>	<i>A l'année</i>	<i>28</i>	<i>Choix des parents Dates d'inscriptions Rotations des activités sur les différentes périodes</i>
<i>Atelier langage des signes</i>	<i>2€/ mois</i>	<i>A l'année</i>	<i>28</i>	<i>Choix des parents Dates d'inscriptions Rotations des activités sur les différentes périodes</i>
<i>Atelier papercraft</i>	<i>2€/ mois</i>	<i>A l'année</i>	<i>28</i>	<i>Choix des parents Dates d'inscriptions Rotations des activités sur les différentes périodes</i>
<i>Atelier tressage</i>	<i>3€/ mois</i>	<i>A l'année</i>	<i>28</i>	<i>Choix des parents Dates d'inscriptions Rotations des activités sur les différentes périodes</i>

Ateliers Activité manuelles	1€/mois	A l'année	28	Choix des parents Dates d'inscriptions Rotations des activités sur les différentes périodes
Atelier sportif	1€/mois	A l'année	28	Choix des parents Dates d'inscriptions Rotations des activités sur les différentes périodes

** gratuite, payante ? Mention du tarif demandé

*** à l'année, trimestrielle, périodique (en phase avec les cinq périodes scolaires)

. Budget d'activité :

RECETTES		DEPENSES	
CAF	48 000 €	Salaires	107 000 €
Collectivités	32 000 €	Transports	17 000 €
Fonds propres	155 000 €	Equipements	111 000 €
TOTAL	235 000 €	TOTAL	235 000 €

. 8 – Pilotage (identique au pilotage du PET L M J V s'il existe

. Composition du comité de pilotage

*Thierry SEGUIN - 4^e Vice président Communauté de Communes Rahin et Chérimont
Services à la population / Enfance Jeunesse*

David TOURDOT – DGS Communauté de Communes Rahin et Chérimont

Céline CREMEL – Responsable du pôle Services à la personne / Enfance Jeunesse

Orlane COIN – Coordinatrice Francas 70

Directrices de centres périscolaires

. Autres partenaires

Claire RUHLMANN – Chargée de conseils et de développement CAF70

. Modalités de pilotage

1 fois par mois lors des réunions de direction

. Conventions établies :

CEJ avec la CAF

DSP avec les Francas 70 et l'ADMR

9. Evaluation PET Lundi, mardi, Jeudi, Vendredi et Plan Mercredi

. Périodicité :

. Indicateurs possibles

(vous pouvez opérer une sélection parmi les items non exhaustifs de cette liste)

→ pour les acteurs du temps scolaire

évolution des résultats scolaires

vigilance des élèves pendant les temps d'apprentissage

nombre d'accidents signalés

nombre d'incivilités recensées

utilisation des locaux

→ pour les acteurs du temps périscolaire

temps de déplacement

disponibilité des locaux et adaptation aux activités

adaptation des activités au moment de la journée

nombre d'inscrits et taux d'assiduité pour chaque activité

taux de participation des garçons / des filles

nombre d'activités moyen par enfant au cours de la semaine

nombre d'activités moyen par enfant au cours de l'année

alternance des temps en grands groupes et en petits groupes

alternance des activités dirigées et des temps en autonomie

possibilité pour chaque enfant d'être seul

pourcentage d'enfants utilisant le service de restauration

ambiance sonore pendant les repas

qualité du temps de repas

→ pour les parents

incidences des nouveaux horaires sur l'organisation familiale

incidence sur les horaires de lever et de coucher des enfants

motivation de l'enfant à aller à l'école, à l'accueil de loisirs ; à participer à des activités

durée pendant laquelle l'enfant reste seul à la maison (lorsque t > 45 minutes consécutives)

→ pour la collectivité territoriale

incidences financières

incidence sur la politique éducative

→ pour l'ensemble des acteurs

existence de temps de concertation

élaboration de règles de vie collective partagées

moments de fatigue repérés dans la journée, dans la semaine, dans l'année

réflexion sur l'alternance des temps d'apprentissage, de repos, de jeux, de découverte

→ pour le comité de pilotage

nombre de réunions dans l'année

ajustements effectués en cours de projet

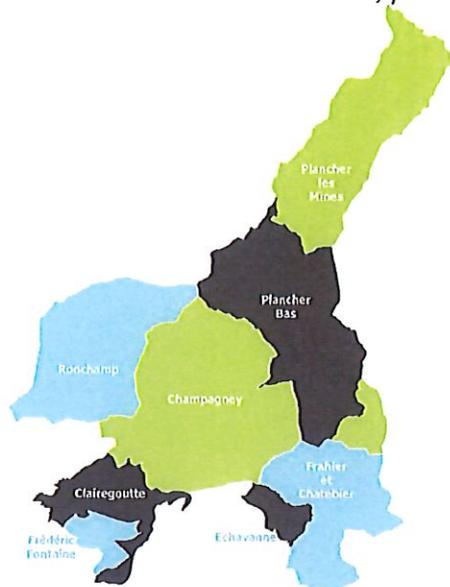
qualité des activités

compétences des intervenants sollicités

objectifs atteints totalement, partiellement

10. Liste des documents annexes

(exemples : carte du territoire concerné, planning hebdomadaire, partenaires mobilisés)



Accueils de loisirs périscolaires mixtes signataires de la convention Plan Mercredi (maternels et élémentaires) par commune et nombre de places ouvertes :

Champagne : 50 enfants de moins de 6 ans et 100 de 6 ans et plus ;

Ronchamp : 50 enfants de moins de 6 ans et 100 de 6 ans et plus ;

Errevet : 10 enfants de moins de 6 ans et 15 de 6 ans et plus ;

Frahier-et-Chatebier : 30 enfants de moins de 6 ans et 80 de 6 ans et plus ;

Plancher-Bas : 40 enfants de moins de 6 ans et 80 de 6 ans et plus.

Activités :

- Activités artistiques,
- Activités scientifiques,
- Activités civiques,
- Activités numériques,
- Activités de découverte de l'environnement,
- Activités éco-citoyennes,
- Activités physiques et sportives.

Partenaires :

- Associations culturelles,
- Associations environnementales,
- Associations sportives,
- Equipe enseignante,
- Equipements publics (musées, bibliothèques, conservatoires, parc naturels, espaces sportifs, etc,...),
- Structures privées (fondations, entreprises culturelles et sportives, etc,...).

Intervenants (en plus des animateurs) :

- Intervenants associatifs rémunérés,
- Intervenants associatifs bénévoles,
- Intervenants de statut privé non associatif (salarié, autoentrepreneur, etc,...),

- Parents,
- Enseignants,
- Personnels municipaux (éducateurs sportifs, ATSEM, bibliothécaires, jardiniers, etc,...).

Signataire du projet *:

Monsieur le Président de la Communauté de
Communes Rahin et Chérimont
Benoît CORNU



**Dans un premier temps, ce projet sera transmis à la DDCSPP- Service
Jeunesse, Sports-Vie associative (ddcspp@haute-saone.gouv.fr)**

* possibilité d'adjoindre d'autres signataires en fonction de la spécificité du projet concerné
et des partenariats engagés (MSA...)